

AVIS PUBLIC

conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*

ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Est par les présentes donnée, par la soussignée, France Charlebois, OMA, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Sophie :

Que le conseil municipal, lors de sa prochaine assemblée extraordinaire qui sera tenue le **10 décembre 2024 à 20 h** à la Salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie, adoptera :

- le budget pour l'année 2025;
- le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 3^e jour du mois de décembre 2024.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe